

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1915)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

adversaires ne peuvent, au cours de leurs opérations de guerre, s'abstenir d'endommager ces monuments, quel que soit leur désir de les épargner.

De plus, nous trouvons qu'il est honteux et vil que ceux qui ont obligé leur ennemi à endommager des œuvres d'art se prévalent de ce dommage pour stigmatiser leurs adversaires aux yeux du monde.

Nous vous remercions de nous avoir fourni l'occasion d'émettre notre opinion et vous prions d'insérer, dans la plus large mesure, dans le débat que vous vous proposez d'instituer.

Réponse

de la Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

Lausanne, le 12 mars 1915.

En réponse à votre lettre du 20 novembre 1915, nous avons l'avantage de vous faire savoir que, dans notre séance du 10 courant, notre Société s'est associée à votre protestation du 20 novembre.

(Fin).

Concours pour l'Ecole professionnelle, à Lausanne¹.

La municipalité de Lausanne avait ouvert, au mois de juin 1914, entre les architectes de Lausanne, en vue de l'élaboration de projets d'aménagement de la propriété que la commune possède à Beaulieu (le château et ses abords) ainsi que pour l'étude de plans d'une Ecole professionnelle et de métiers sur ce terrain, un concours qui devait se fermer le 15 août, mais dont le délai a été prolongé, à la suite de la guerre et de la mobilisation générale et qui a amené la présentation de trente projets.

Ces projets ont été soumis à un jury composé de MM. Ed. Fatio, architecte à Genève; Maurice Braillard, architecte à Genève; Daxelhofer, architecte à Berne; Charles Burnier, conseiller municipal, directeur des écoles, Lausanne; Paul Rosset, conseiller municipal, directeur des Travaux, à Lausanne, avec M. Edmond Boitel, architecte à Colombier comme suppléant.

Une grande simplicité dans l'élaboration des projets était recommandée aux concurrents. Une somme de Fr. 7 000 avait été mise à la disposition de ce jury pour récompenser les meilleurs projets.

Le jury a primé cinq projets, à savoir:

1. N° 11. *Varloppe*, Fr. 2 000.
2. N° 23. *Mai*, Fr. 1 500.
- 3, 4 et 5 ex-æquo. N° 21. *Main d'œuvre*. N° 17. *Emy* et N° 2. *Mai*, Fr. 1 000 chacun.

Les enveloppes contenant les noms des auteurs des projets primés ont été ensuite ouvertes. Ces auteurs sont les suivants:

1. (N° 11). *Jean Tailens et Th. Dubois*, architectes, Lausanne.
2. (N° 23). *Georges Epitoux*, architecte, à Lausanne.
3. (N° 21). *Eug. Monod et Alph. Laverrière*, architectes, à Lausanne. (N° 17). *Maximilien de Rham et Georges Peloux*, architectes, à Lausanne. (N° 2). *Maurice Schnell et Charles Thévenaz*, architectes à Lausanne.

L'exposition se fera au casino de Montbenon. Elle est ouverte gratuitement au public dès le mercredi 19 mai pendant 10 jours.

¹ Voir *Bulletin technique* 1914, page 146.

Concours pour un Hôpital de District et Hospice des Vieillards et des Invalides, à Delémont¹.

Le jury, composé de MM. Faesch, architecte, à Bâle, Prince, architecte, à Neuchâtel, et Broillet, architecte, à Fribourg, a terminé aujourd'hui ses opérations par l'examen des 55 projets qui ont été présentés ensuite du concours ouvert pour la construction à Delémont, d'un Hospice des vieillards et des invalides.

Voici les projets que le jury a primés:

1^{er} prix (Fr. 1 300): projet N° 1, *Aux vieillards*, présenté par MM. *Vidmer, Erlacher & Calivri*, à Berne (Altenbergrain 16).

2^{me} prix (Fr. 1 100): projet N° 32, *Déclin*, présenté par MM. *Bosset et Bueche*, à St-Imier.

3^{me} prix (Fr. 900): projet N° 8, *Charité*, présenté par M. *Alfred Lanzrein*, à Thoune.

4^{me} prix (Fr. 700): projet N° 23, *Croix de St-Louis*, présenté par M. *Max Hofmann*, à Berne, Amthausgasse 6.

L'exposition des projets aura lieu dans la chapelle de Montcroix, à Delémont du jeudi 20 mai au vendredi 4 juin 1915 inclusivement, chaque jour de 1 1/2 h. à 6 h. du soir.

NÉCROLOGIE

† Alphonse Vautier.

Nos lecteurs auront appris, par les journaux politiques, le décès, survenu à Lausanne, à l'âge de 80 ans, de M. Alphonse Vautier, ingénieur. Nous retracerons sa carrière technique et scientifique dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux publics de la République Argentine.

Nous recevons le Tome XI (2^e semestre 1914) du Bulletin des Travaux Publics de la République Argentine.

Ce volume, grand in-8° de 250 pages et 19 planches, comprend une section technique qui pourra intéresser les ingénieurs possédant l'espagnol.

Elle contient une étude sur le nivellement géométrique par la méthode Seibt; puis la description détaillée et l'agrandissement du port de Corrientès. Ces travaux consistent dans la construction de vastes appontements métalliques ou mixtes avec hangars; le mémoire en présente la justification et les calculs de résistance.

N. S.

«*Das Ziegeldach*», par B. Recordon, architecte et professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale. Emile Pfenninger & Cie, éditeurs.

Dans la brochure qu'il vient de publier, M. B. Recordon a réuni un ensemble de renseignements utiles à chaque architecte sur la toiture en tuiles, son origine, son développement et ses plus récentes applications. Ce genre de toitures convient tout spécialement à notre pays où il a toujours été apprécié; c'est un élément caractéristique de l'architecture suisse. La matière première, l'argile, se trouve en de nombreux gisements; l'étude de ces gisements faite par la Commission géotechnique suisse et le Laboratoire

¹ Voir *Bulletin technique* 1914, page 106 et 1915, page 48.

fédéral d'essai des matériaux et publiée en 1907 sous le titre « die schweizerischen Tonlager » (éditeurs Francke, Berne) comprend plus de 800 argiles. Les meilleures conviennent à la fabrication des tuiles et dans les diverses parties de la Suisse des tuileries bien installées peuvent livrer plus de tuiles que le pays n'en consomme. M. Recordon passe assez rapidement sur la matière et la fabrication et se borne à l'essentiel pour décrire avec détails les formes les plus en usage : tuiles plates, à emboîtement et creuses, et la construction de la toiture avec raccords, arêtes, dispositif pour la ventilation, pour chaque sorte de tuiles.

Le travail est très bien illustré à l'aide de reproductions photographiques et de croquis soignés des détails les plus intéressants.

Une petite notice géologique du D^r J. Hug sur les argiles en Suisse termine cet ouvrage. Il eût été désirable pour faciliter le choix des tuiles, d'indiquer les méthodes d'essai et les résultats obtenus avec les tuiles de bonne qualité ; néanmoins cet ouvrage répond par la richesse du contenu à un besoin et trouvera un bon accueil auprès du public technique auquel il est destiné.

F. S.

Commission allemande du béton armé. Rapport N° 28. Essais de colonnes avec armatures transversales diverses. 3^{me} partie. Prof. M. Rudeloff. 173 pages, 47 fig. Broché 8,40 Mk. Edition W. Ernst. Berlin.

Un rapport destiné à définir l'influence des étriers sur la résistance des colonnes armées ou frettées, et plutôt frettées qu'armées. La distance de 5 centimètres des armatures transversales rend déjà intense leur action directe sur la résistance ultime de la colonne. Nous disons ultime, car cette influence ne se sent guère qu'à partir du moment où s'effondrerait la colonne identique, mais non armée. Ce serait environ 75 % de la résistance finale. Voici qui s'accorde avec les conclusions de Spitzer qui, à la Commission autrichienne, a fait des essais de chantier qui corroborent ceux du Laboratoire de Lichterfeld, au moins quant à ce résultat. Toutes les fois qu'on touche aux efforts de glissement, on retombe sur cette conclusion essentielle que le béton et le fer forment un assemblage aléatoire, et qui tend à se désagréger, surtout sous l'influence néfaste des charges répétées. Les résultats de Rudeloff font pressentir pour la colonne une action analogue à celle que van Ornum observa pour la poutre qui, à

la longue, cède à la répétition de tout effort dépassant la limite d'élasticité de l'armature. On peut alors ajouter : tendue ou comprimée. Il y aurait un avantage certain à élever cette limite dans nos aciers doux courants.

Notre auteur nous devrait bien une étude dans ce sens, pour expliquer ce glissement progressif des armatures longitudinales sous les charges successives. Ce serait le seul moyen d'élucider cette curieuse constatation d'un amincissement du pilier à ses abouts avec allongement des armatures après décharge. L'inverse de ce qui s'observe au milieu du fût. Effet d'encastrement à forte courbure ou simple glissement relatif ? Pure question de Laboratoire, dira-t-on,

puisque, dans la construction monolytique, les barres se prolongent au delà des appuis. Il y a pourtant certains cas (appuis sur la maçonnerie ou support de constructions métalliques) où la question du départ des barres est d'un vif intérêt. Que penser de ce glissement relatif du fer et du béton, après quelques mises en charge, intenses il est vrai ? L'allongement du fer, après coup n'indique-t-il pas un travail isolé du béton et une transmission d'efforts par le seul frottement fer-béton ? Heureusement, l'étrier se révèle un actif agent de cohésion intérieure. Sa forme, du reste, importe peu, pour autant qu'il cravatte l'éprouvette. Qu'il s'agisse de spirales, d'anneaux soudés ou crochés dans le béton, le résultat est presque équivalent, quand on respecte l'espacement. On peut même dire que l'anneau soudé semble avoir réservé des surprises, en moins naturellement dans un essai sur deux ou trois. Méfions-nous des soudures, même auto-gènes.

La constatation que la colonne armée se déforme plus que la colonne non armée pareillement chargée mériterait aussi un supplément d'enquête

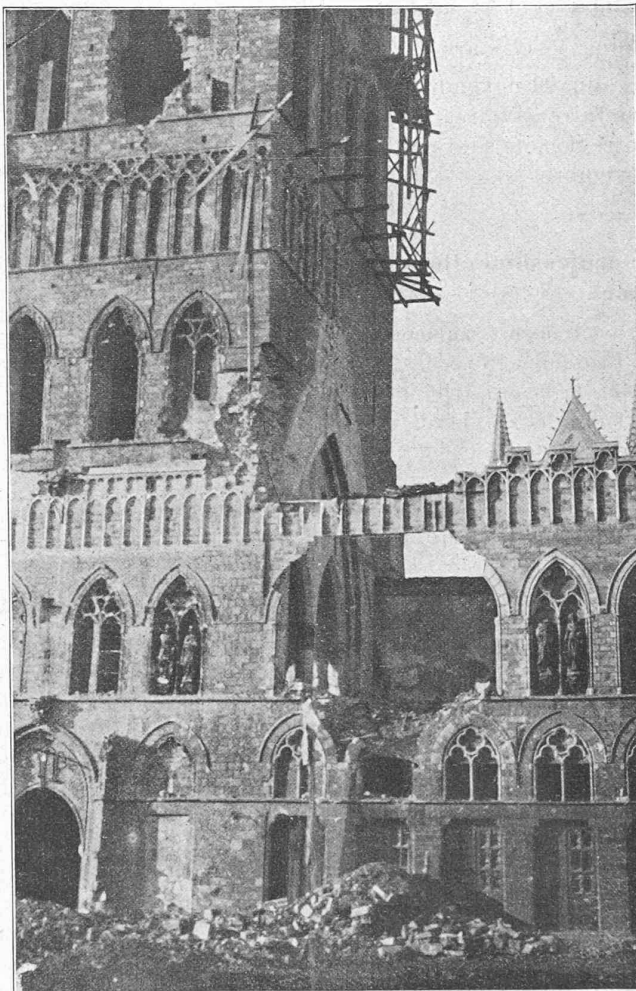
sur la nature du dommage. Notons en tous cas le fait que la colonne creuse porte proportionnellement autant que la colonne pleine, que l'acier plutôt dur gagne après l'enroulement sur le tambour et que l'enrichissement du béton se traduit plutôt, ici, par un soulagement de l'armature.

A. P.

Der Märjelensee und seine Abflussverhältnisse, par O. Lütschig. *Annalen der Schweiz. Landeshydrographie.*

Fr. 15.—

Lausanne. — Imprimerie E. Toso & C^{ie}, (S. A.), Louve 8.



La Halle aux Drapiers, à Ypres.